

École élémentaire Pierre Brossolette, MEXY.

Protocole sanitaire pour la rentrée 2020,

répondant au protocole ministériel en date du 26 août 2020.

Modalités d'accueil :

Les parents s'engagent à prendre la température de leur(s) enfant(s) avant de venir à l'école, elle ne doit pas dépasser 38° le matin. Ils s'engagent à ne pas confier leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez lui ou dans sa famille (toux, fièvre, maux de gorge). Chaque parent joue un rôle actif dans le respect des gestes barrières.

Tout parent qui doit entrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire devra porter un masque, se désinfecter les mains et veiller à respecter les gestes barrières.

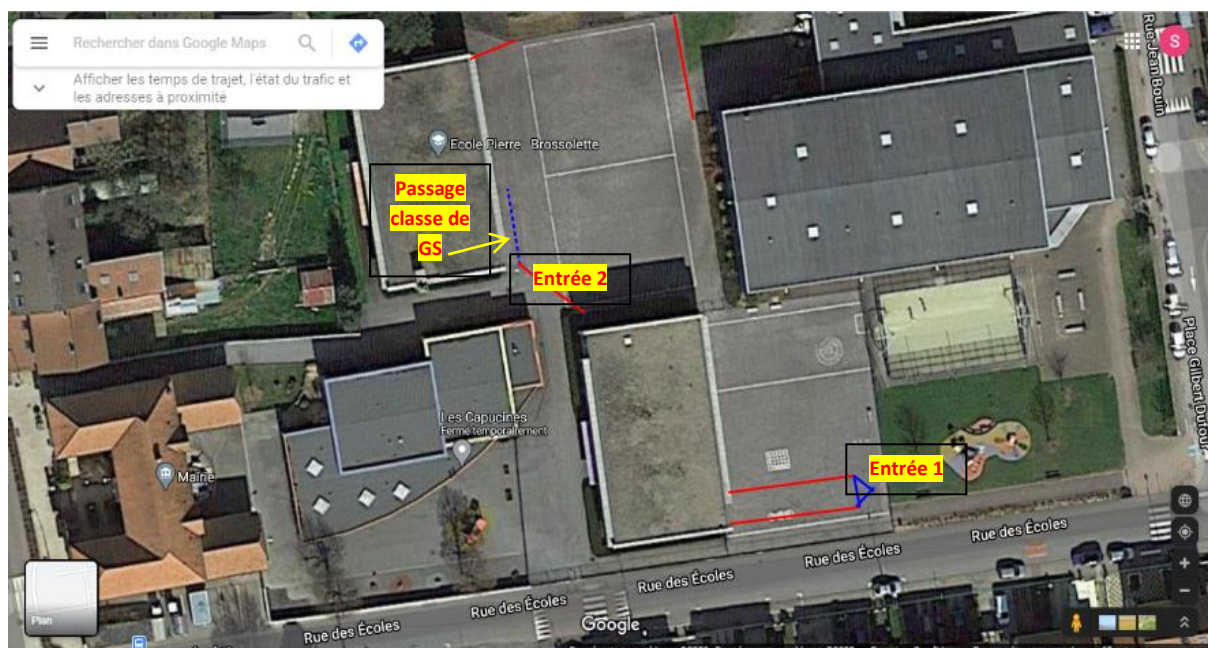
Gestion des entrées et des sorties :

L'accueil des élèves se fera sur les deux cours :

Entrée 1 (place Dufour) pour les CE2 CM1 CM2,

Entrée 2 (près du bâtiment Bouton d'or) pour les CP et CE1.

Les sorties des élèves se passeront aux mêmes endroits.



Les horaires scolaires sont les horaires habituels : 8h30-11h30 et 13h30-16h30 avec un temps d'accueil de 10 minutes en amont (8h20 / 13h20).

Hygiène des mains :

Un lavage de mains est organisé à l'arrivée dans l'école (matin et après-midi), et après un passage aux toilettes.

Au vu des effectifs, un lavage des mains devra être réalisé au retour à la maison (cf. protocole ministériel).

Le lavage des mains pourra être réalisé soit avec de l'eau et du savon, soit avec du gel hydroalcoolique sous la surveillance de l'enseignant.

Enfin, merci de faire en sorte d'éviter les attroupements devant les grilles.

Modalités de gestion d'un cas COVID dans l'école qu'il concerne son enfant ou un autre élève:

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière. Pensez à rendre la fiche de renseignements avec vos coordonnées rapidement.
- Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

L'équipe enseignante.